Grande Grand

Station des Monts Jura

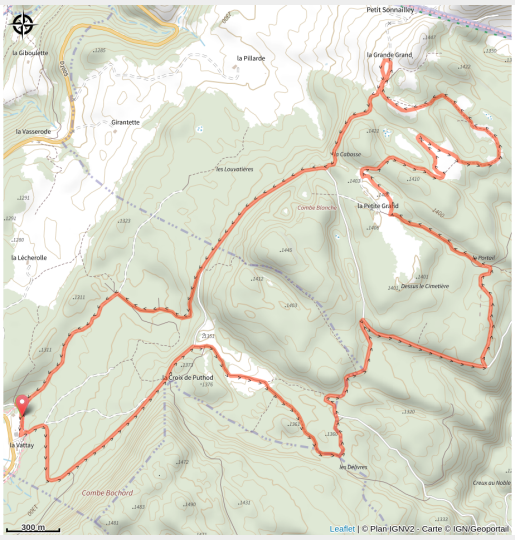

(© AM Barbe)

Le site Monts Jura LA VATTAY est entièrement dédié au ski nordique avec plus de 100 km de pistes. Vous pourrez y pratiquer à loisir le skating ou l'alternatif.

Infos pratiques

Pratique : Ski de fond

Longueur : 12.9 km

Dénivelé positif : 281 m

Difficulté : Piste difficile

Type : Fermé

Itinéraire

Départ : Départ des pistes de la Vattay
Arrivée : Départ des pistes de la Vattay
Communes : 1. Mijoux (01410)

Profil altimétrique

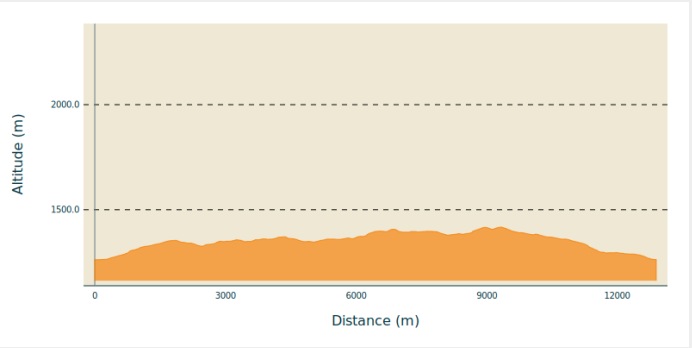

Altitude min 1262 m Altitude max 1417 m

Monts Jura / La Vattay est un site connu et réputé pour la qualité et la variété de ses pistes. Elles sont toutes damées en double trace pour un ski adapté à tous les niveaux de pratique. Toutes les pistes forment des boucles. (sauf la liaison La Vattay/Mijoux). Elles sont tracées en sens unique.

Les pistes s'étirent depuis le Plateau de la Vattay jusque dans les profondes forêts du canton de Vaud (Suisse).

Les pistes se situent au sein de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaine du Jura. Merci de respecter la réglementation spécifique à cet espace.
Les chiens sont interdits sur tout le site !

Location de matériels et restauration sur place.

Sur votre chemin...

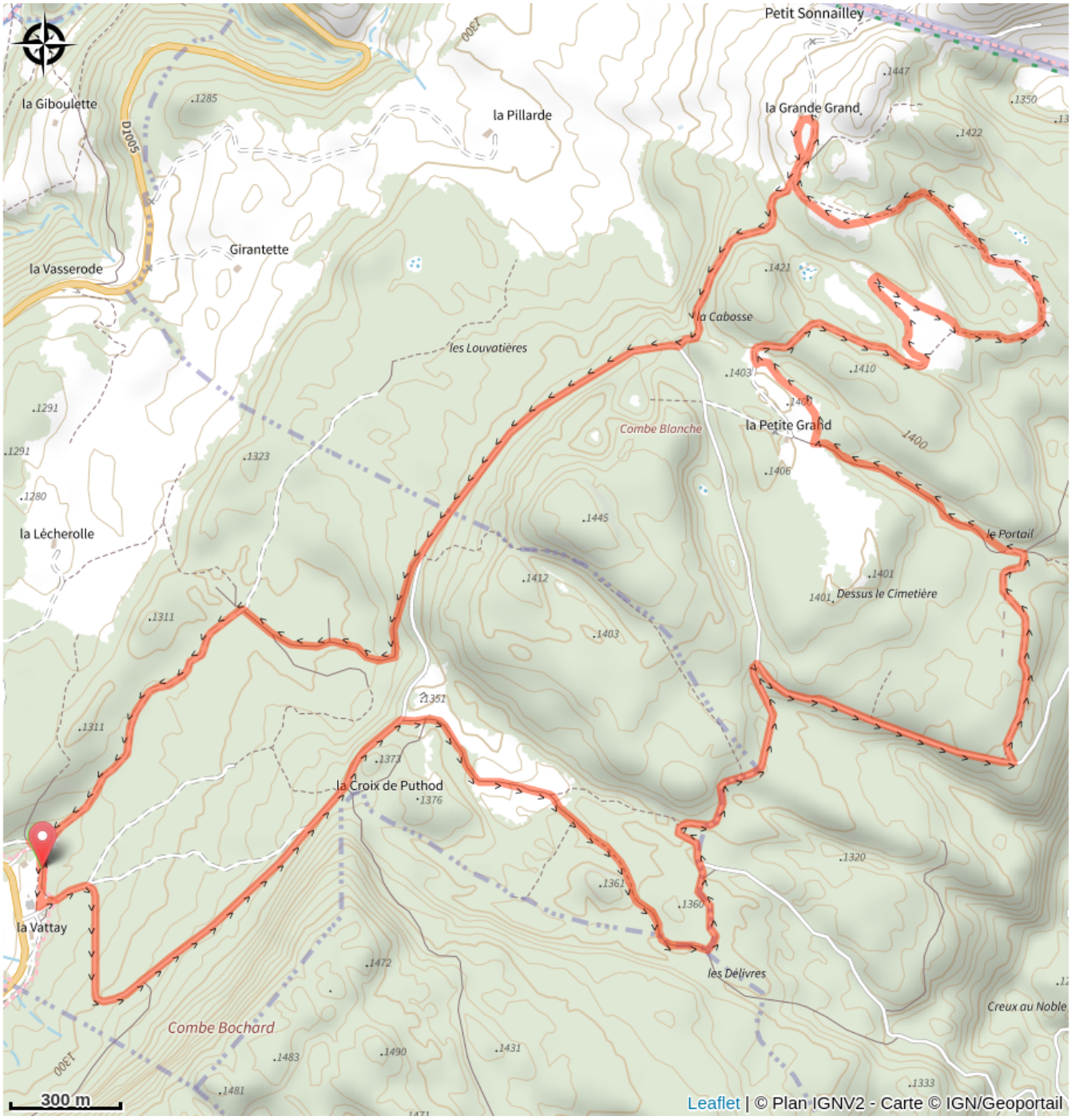

Toutes les infos pratiques

Les bonnes pratiques sur les pistes de ski

Marquée fermée le 12/09/2026 à 16h15

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaîne du Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**
135, rue de Genève
01170 GEX
Tél : 04 50 41 29 65
E-mail : contact@rnn-hautechainedujura.fr
Site : https://www.rnn-hautechainedujura.fr

Accueillant au fil des saisons à la fois promeneurs, professionnels (alpagistes, forestiers, etc.) et naturalistes, cette Réserve est un territoire accessible où de nombreux usages cohabitent. Pour assurer la pérennité de cet espace sensible et des pratiques qui s'y déroulent, il convient de respecter la réglementation en vigueur :
Sont interdits :
- les chiens même tenus en laisse,
- la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,
- le feu,
- l'usage d'instrument sonore,
- l'abandon de déchets,
- le camping. Toutefois le bivouac, sans abri (sauf en cas de nécessité absolue : conditions météorologiques et sécurité de la personne notamment), pendant les créneaux horaires de 19h00 le soir à 9h00 le matin, pour une seule et unique nuitée par site, à une distance maximale de vingt mètres des sentiers balisés autorisés, en dehors des alpages occupés par le bétail, est toleré.

L’ensemble de la réglementation est consultable ici :

https://www.rnn-hautechainedujura.fr/reglementation/

Par ailleurs, sept Zones de quiétude de la faune sauvage, actives du 15 décembre au 30 juin (exception faite de la ZQFS des Platières, active du 15 décembre au 15 mai), interdisent de sortir des sentiers de randonnée balisés spécifiquementpour cette période de l'année.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux

03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Zone de quiétude de la faune sauvage La Vattay - Turet - Vieille Maison

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**
135, rue de Genève
01170 GEX

Tél : 04 50 41 29 65
E-mail : contact@rnn-hautechainedujura.fr

Site : https://www.rnn-hautechainedujura.fr/reglementation/

Zone de quiétude de la faune sauvage dans la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura.

Du 15 décembre au 30 juin, il est interdit de sortir des sentiers de randonnée spécifiquement balisés pour cette période, et quelque soit la pratique de la randonnée : à pied, en raquettes à neige ou à ski.
Vous pouvez télécharger l'arrêté préfectoral en cliquant ici.

Ensemble contribuons à la protection de la nature.

(Le non-respect de cette réglementation est soumis à des peines judiciaires pouvant aller jusqu'à 450€.)

Lieux de renseignement

Office de Tourisme du Pays de Gex & Monts Jura
145, avenue de la gare, 01170 Gex
contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 04 50 28 09 16
https://www.paysdegex-montsjura.com/

Source

Espace Nordique Jurassien

http://www.espacenordiquejurassien.com